

## Deux programmes d'auto-formation pour les aidants professionnels et familiaux

**Accompagner les aidants professionnels et familiaux dans une démarche de formation autour de l'aide à domicile et du handicap, voilà ce que propose le Département par le biais de l'IDAP.**

Le Département de l'Eure se mobilise depuis plusieurs années en faveur de l'aide à domicile, en soutenant les associations ainsi que les aidants professionnels et familiaux.

Le Département de l'Eure a ainsi été primé nationalement par le Ministère de la Solidarité en 2011 pour son action de formation auprès des aides à domicile.

Dans la continuité de ce travail auprès des aides à domicile et de leurs familles, le Département de l'Eure va s'appuyer sur l'IDAP, Institut de Développement des Activités de Proximité, pour proposer deux programmes d'auto-formation aux aidants familiaux, accueillants familiaux et aidants professionnels qui interviennent auprès de personnes en perte d'autonomie.

La première formation, Form@dom, reprend les différentes thématiques de l'aide à domicile. Elle se présente sous forme d'un CD Rom et de 13 livrets. Cette formation, déjà mise en œuvre en 2004, 2005 et 2006, avait permis de former 370 personnes.

La seconde formation, H@ndidom, est axée sur l'aide aux personnes handicapées et se présente sous forme d'un accès Internet et 12 livrets. Cette formation a été créée en 2011 et est proposée pour la première fois dans notre département.

Ces formations répondent à des attentes exprimées par les personnes concernées, notamment les associations intermédiaires.

Pour mobiliser les salariés et les accompagner dans cette démarche d'apprentissage, un accompagnement par un formateur est proposé.

Pour le président du Conseil général, Jean Louis Destans, ces formations "permettront d'améliorer le travail de tous les aidants à domicile et, par ce biais, le service rendu aux personnes qui bénéficient de ces services".

### **Auto-formations destinées aux aidants professionnels et familiaux**

*Ces formations sont destinées aux salariés des associations intermédiaires (AI), aux aides à domicile, aux accueillants familiaux, aux aidants familiaux et au personnel d'encadrement des services d'aide et d'accompagnement à domicile.*

*Les livrets de formation sont regroupés en quatre thèmes principaux :*

- 1) La connaissance du public et son environnement*
- 2) Accompagnement dans les actes essentiels de la vie quotidienne*
- 3) Accompagnement dans les activités ordinaires et sociales*
- 4) Méthodologie d'intervention et exercice du métier*

*6 demi-journées d'accompagnement avec formateur sont proposées, de 14 h à 17 h, à raison de une fois par semaine, pendant 6 semaines, dans les locaux du GRETA.*

*Formations assurées dans la limite de 15 groupes de 12 personnes maximum.*

*Renseignements et inscriptions auprès de Isabelle Decosta : 02 32 31 50 38*